

**EXTRAIT N° 21/2020**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 27 Procurations : 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt, le quatre mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 26 février 2020.**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, ZAMBONI, LIAN, LASSALLE, AUDIGUIER, ANDUZE, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, CAIRE, LAURENS, PLATEAU, FERTE J., FERTE S., SEIB-TAUPIN, LATAPIE.

**PROCURATIONS**

Mme LLOUBERES	à	M. BEUILLE
Mme MALBEC	à	Mme AUDIGUIER
M. MARTIN	à	M. ZAMBONI

**ABSENTS** : Mme GARBIN, M. DELON.

**SECRETAIRE** : Mme LIAN a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - Création de poste suite à intégration directe**

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir valider la création du poste présenté ci-dessous, suite à une intégration directe dans la filière technique, sous réserve de la validation de la CAP du CDG 31.

POSTE ACTUEL	NOUVEAU POSTE
Adjoint Social Principal de 2 <sup>ème</sup> classe - TC	Adjoint Technique Territorial Principal de 2 <sup>ème</sup> classe - TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 03 mars 2020.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :**

**Voix Pour : 27**

**Voix Contre : 0**

**Abstention : 0**

➤ De créer la poste décrit ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 05 mars 2020

Le Maire,

Lysiane MAUREL

